

Compte-rendu du conseil de quartier de la gare

Mardi. 31 mai

Les participants : Cédric Musso, Jean Daniel Amsler (élus), Pascal Coué, Philippe Grech, Martine Guenard, Jean Paul Liblin, Carole Paulien, Nicolas Tavernier (membres), David Perre, Christophe Abraham, Davy Lor, Maxime Blanc (services municipaux).

Absents excusés : Christophe Vandon, Denis Pereira

Absents : Sarah Cole, Isabelle Coppée, Véronique Galtié

A/ Les sujets communs à l'ensemble des conseils de quartier

1/ Le développement des LED

Cédric Musso présente le sujet en reprenant les éléments contenus dans le numéro 272 du SUCY INFO de septembre – octobre 2022 (cf . page 8 et 9).

<https://www.ville-sucy.fr/publications/sucy-info-ndeg272-septembre-octobre-2022>

Christophe Abraham complète cette présentation en réaffirmant l'orientation principale prise par la Ville concernant les LED et la baisse d'intensité des éclairages publics la nuit entre 23h00 et 5h00 du matin. Il précise également que des éclairages à détection pourraient être installés dans certains lieux. Cette réflexion est en cours.

A la suite de cette présentation, une question est posée sur la gestion numérique des éclairages. Cédric Musso explique que cette question pourrait faire l'objet d'un examen ultérieur mais que cette solution ne rentre pas dans les options proposées sur le marché actuel. Jean-Daniel Amsler complète les explications en évoquant le fonctionnement et l'accompagnement proposé par le Conseil Départemental du Val-de-Marne au niveau des voiries départementales. Les échanges se concluent sur le fait qu'il n'y aura pas d'expérimentation de coupure des éclairages publics la nuit au niveau du quartier de la gare au regard du caractère très urbain du quartier.

2/ La gestion de la faune

Cédric Musso présente ce sujet en reprenant les éléments contenus dans la présentation Powerpoint. Il profite pour rappeler qu'au sujet des frelons asiatiques le numéro 269 du SUCY INFO de janvier et février 2022 consacre un article sur ce sujet (cf. page 25).

<https://www.ville-sucy.fr/publications/sucy-info-ndeg269-janvier-fevrier-2022>

La gestion de cette faune fait l'objet d'une communication régulière notamment dans le SUCY INFO.

3/ Le Parking EFFIA et les travaux du marché

. Le parking EFFIA

Christophe Abraham rappelle les actions entreprises à l'égard des occupants du parking. Il informe les conseillers que la Ville a pris récemment un arrêté sur cette zone en particulier pour interdire l'alcool dans l'espace public. Une intervention de déménagement de ces occupants a été effectuée en amont de l'ouverture du nouveau marché. Cette mission s'est conduite en partenariat avec les services sociaux, la police municipale et les services techniques. La situation reste fragile. Les personnes identifiées et le parking font l'objet d'une surveillance constante afin d'éviter une nouvelle installation.

Christophe Abraham précise qu'à la suite de ce déménagement une opération de nettoyage sera entreprise en collaboration avec la société EFFIA (gestionnaire du parking). Les travaux d'étanchéité effectués au niveau du marché vont également permettre la pose d'une porte pour ce parking.

. Les travaux du marché

La présentation de ce sujet fait l'objet d'un rapide tour de table sur les premières impressions ressenties par les conseillers. Les retours sont très positifs sur les travaux réalisés sur ce nouveau marché. La réouverture du marché a eu lieu le mercredi 31 mai matin. Le marché sera inauguré par le Maire le samedi 24 juin.

Christophe Abraham précise qu'il reste encore quelques travaux à finaliser (éclairages et évacuation des eaux) et que l'ensemble des stands sera finalisé d'ici une quinzaine de jours.

Christophe Abraham profite pour proposer un point d'avancement sur les travaux en cours dans le Centre-Ville. Il rappelle les parkings à disposition et le nombre de places disponibles pour chacun d'entre eux. Il mentionne aussi les commerces envisagés en pied d'immeuble au niveau des lots D et E.

Une question est posée concernant la façade de la médiathèque et les camions de chantier garés devant sur les dernières semaines du mois de mai. Christophe Abraham explique que la présence des camions est liée à des travaux sur le toit de la médiathèque au niveau des antennes. En ce qui concerne la façade de la médiathèque, des travaux d'étanchéité doivent d'abord être réalisés avant le ravalement.

B/ Les sujets spécifiques au conseil de quartier Gare

1/ Le budget participatif

Cédric Musso rappelle les différents projets proposés. Il explique les contraintes et les faisabilités des différentes propositions.

Les conseillers retiennent l'idée d'un report du budget 2023 sur l'année 2024 et invitent les services de la Ville à engager des discussions avec la copropriété propriétaire du mur près de l'agence municipale de la poste pour la création prochaine d'une fresque.

2/ Le Boulevard de Verdun

Cédric Musso présente le sujet. Il explique les différents travaux entrepris sur le début d'année 2023 et ceux prévus prochainement (travaux d'assainissement sur la deuxième quinzaine de juin). Il rappelle que pour le moment les arbres de cette rue ont pu être préservés. Une consultation des habitants se tiendra au moment de travailler sur la réfection de cette rue.

Un conseiller exprime son mécontentement sur la façon dont ces premiers travaux ont été conduits. Il déplore le manque de concertation. Christophe Abraham reconnaît certains manquements en termes de concertation et donne des raisons liées principalement aux difficultés de travailler en partenariat avec certains prestataires. La question des arbres de cette rue est avancée. Christophe Abraham a convenu d'un rendez-vous sur place au mois de septembre.

3/ Point d'information sur le projet de la Gare

Une présentation du projet devrait pouvoir se tenir à l'automne 2023. Les travaux sur la place de la Gare sont prévus entre la fin d'année 2024 et le début d'année 2025. La livraison du projet est prévue pour l'année 2026. Le projet est piloté par le Grand Paris Sud Est Avenir mais la Ville est très engagée. Le budget des travaux s'élèverait à huit millions d'euros.

Jean-Daniel Amsler revient sur la problématique des ponts à proximité de la gare.

Il indique que le Pont de Paris est une propriété du Conseil Départemental du Val-de-Marne. Les travaux estimatifs sur ce pont s'élèveraient à environ 2 millions d'euros. Jean Daniel Amsler œuvre au niveau du Département pour intégrer ces travaux sur le budget 2024. Il a obtenu une note préalable sur ce sujet dernièrement.

Pour le pont de Bonneuil, la situation est plus complexe. L'État à la main pour organiser une réunion avec les différentes parties prenantes (Grand Paris Sud Est Avenir, la Ville de Sucy-en-Brie, la ville de Bonneuil sur Marne,...).

C/ Les sujets spécifiques au conseil de quartier Gare

1/ Construction à la Place du concessionnaire Peugeot (rue du Général Leclerc).

Les conseillers remontent leurs inquiétudes sur cette construction et les incidences sur la circulation. Ils expriment également leurs doutes sur les choix architecturaux pour ces immeubles par rapport à la rue.

Christophe Abraham répond aux questions posées. Il explique que sur le plan architectural c'est un parti pris par la Ville et reconnaît que ce dernier peut faire l'objet de débat. En ce qui concerne la circulation, il rappelle que ce boulevard devrait faire l'objet prochainement d'une étude pour sa requalification.

2/ Collectif de la rue Georges

L'un des conseillers rapporte une lettre proposée par un collectif de riverains de la rue Georges. Ces derniers demandent le retrait du projet immobilier en cours. Ils expliquent les incidences que pourraient avoir ce projet sur le plan des inondations. Ils rappellent que les parkings souterrain à proximité de cette zone sont régulièrement inondés en cas de forte pluie. Le sous-sol serait en effet parcouru par plusieurs sources d'eau. Un des conseillers rappelle à ce sujet que les constructions dans ce quartier évitent de creuser dans le sol pour se prémunir de ce type de problème.

Christophe Abraham rappelle que sur ce projet un recours administratifs sur le permis de construire a été déposé par plusieurs habitants auprès du tribunal administratif de Melun. Il est précisé que sur cette question de l'eau chaque projet immobilier a l'obligation de déposer auprès des services de l'État un dossier « loi sur l'eau ». Ce dépôt est indépendant du permis de construire et il est instruit par les services de l'État. A cette occasion, l'ensemble des dispositions relatives à l'eau est regardé au niveau de la zone ciblée par les travaux. Le retour des services de l'État peut prendre quelques mois.

La gestion des eaux au niveau de ce quartier sera proposée comme sujet lors du prochain conseil de quartier.

3/ Informations annexes

Cédric Musso rappelle l'ouverture du restaurant la station à proximité du foyer pour jeunes travailleurs. Il évoque également la réouverture prochaine de la Boucherie (rue Montaleau) par un nouvel artisan. Enfin, il informe de l'ouverture du cabinet médical (rue de Villeneuve) pour la rentrée de septembre 2023.

La ville participe au « World Clean Up Day » qui se tiendra le 16 septembre 2023. Cet évènement consiste à ramasser les déchets sur un espace ciblé. Différents points de collectes seront répartis sur

l'ensemble du territoire communal. Vous retrouverez très prochainement toutes les informations sur le site de l'évènement (<https://www.worldcleanupday.fr/>) et sur le site de la ville dans la rubrique agenda.

Un prochain conseil de quartier se tiendra en fin de second semestre entre fin octobre et fin novembre 2023.

Cédric Musso

Président du conseil de quartier de la Gare